



Toulouse, le 19 décembre 2019

Communiqué de presse

Les partenaires publics s'accordent sur les projets pour la mobilité de demain dans l'aire métropolitaine toulousaine

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Georges Méric, président du Conseil départemental de la Haute-Garonne, Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse-Métropole, Jean-Michel Lattes, président de Tisséo Collectivités, se sont réunis mercredi 11 décembre pour le 4^e comité de pilotage des études prospectives multimodales de l'aire métropolitaine toulousaine.

Agir en commun pour être efficaces

Pour anticiper les réponses aux enjeux de mobilité d'un territoire bénéficiant d'une dynamique démographique et économique exceptionnelle, l'ensemble des partenaires a lancé depuis 2017, dans le cadre du Contrat de Plan État-Région, une démarche partenariale prospective aux horizons 2020, 2030 et 2040, tous modes de transports confondus.

Les cinq partenaires travaillent conjointement pour rechercher des solutions de mobilité articulant les différents modes de déplacements (vélo, transport en commun, train, route, covoiturage) pour répondre aux attentes des habitants, anticiper et accompagner les évolutions des modes de vie, les développements économique et urbain, ainsi que les nouvelles formes et pratiques de mobilité.

Sur chacun des projets opérationnels qui vont maintenant se déployer, les maîtres d'ouvrage respectifs associeront, au-delà des 5 partenaires stratégiques, les élus des territoires concernés via la création de « comités de projet ».

L'engagement de projets concrets

Les nouveaux projets visent à développer tous les modes alternatifs à la voiture, à mieux réguler les flux routiers, et à créer ou à aménager de nouvelles infrastructures de mobilité. L'objectif commun à tous ces projets est d'améliorer l'accessibilité du territoire et les conditions de déplacement de nos concitoyens au quotidien, de réduire la congestion routière, ainsi que de préserver l'environnement, en particulier la qualité de l'air.

Ces nouveaux projets amplifient l'effet des actions déjà engagées : aux projets de lignes Linéo, de 3^e ligne de métro, de téléphérique urbain, de déploiement du plan d'aménagement des routes métropolitaines et de mise à deux fois trois voies du périphérique sud entre Rangueil et Lespinet, ainsi que de densification de l'offre TER et de développement du covoiturage, **s'ajoutent 4 familles de nouveaux projets, qui donnent encore plus de force à l'ambition d'améliorer la mobilité dans l'aire urbaine de Toulouse. Ainsi, entrent en phase opérationnelle :**

- **Une nouvelle ambition cyclable** avec le Schéma Directeur cyclable (coordonné par Tisséo Collectivités et mis en œuvre par les collectivités) dans lequel les itinéraires cyclables prioritaires à l'Ouest et au Sud-Est de la métropole (Toulouse Métropole) et ceux sur le Sicoval, le Muretain Agglo et la communauté de communes de la Save au Touch à l'Ouest et au Sud-Est (Conseil départemental de la Haute-Garonne) ont fait l'objet d'un approfondissement, le futur plan vélo régional (Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée) ;
- **Une optimisation de l'usage des infrastructures existantes**, s'appuyant sur le renforcement du rabattement ferroviaire vers les gares TER Colomiers – L'Isle Jourdain (Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée), et, pour ce qui est du routier, la mise en place de voies réservées sur les voies rapides (Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée), une régulation des flux avec le développement du covoiturage (Conseil départemental de la Haute-Garonne) et l'expérimentation du passage de 110 à 90 km/h sur 4 km de la RN 124 pour fluidifier le trafic (État) ;
- **Une meilleure maîtrise des besoins de mobilité et de l'accroissement naturel de ces besoins**, associée à une étude des effets sur la qualité de l'air, en accélérant le développement du télétravail et des tiers lieux et en intégrant une réflexion urbanisme / desserrement économique (Conseil départemental de la Haute-Garonne) ;
- **Le développement de nouvelles infrastructures :**
 - **routières**, avec un franchissement routier supplémentaire de la Garonne au Nord du territoire, un meilleur accès routier à la zone aéroportuaire (Toulouse Métropole et Conseil départemental de la Haute-Garonne) et la voie routière du Canal de Saint-Martory (Toulouse Métropole). L'ensemble de ces infrastructures constituera avec la rocade Arc-en-ciel une liaison continue entre l'A62 et l'A64 ;
 - **ferroviaires**, avec **la revitalisation de l'étoile ferroviaire toulousaine** : à cet égard la Région, cheffe de file des mobilités, a lancé le projet de RER métropolitain dans le cadre de l'étoile ferroviaire. L'État local et les collectivités, chacun pour ce qui le concerne, s'y associent au titre de l'intermodalité et des interconnexions avec les modes de transports dont ils sont maîtres d'ouvrage. Les partenaires prendront rang pour obtenir les financements identifiés dans la loi d'orientation des mobilités (LOM).

Concevoir ensemble des projets pour assurer l'avenir après 2030

Ces 4 familles de solutions complémentaires sont indispensables pour la qualité de vie de nos citoyens. Les premiers résultats des études montrent qu'à l'horizon 2030, la concrétisation de ces nouveaux projets, cumulée au Projet Mobilités 2020.2025.2030, permettra d'absorber de façon satisfaisante les effets de la croissance démographique et économique, notamment grâce à une forte augmentation de l'usage des transports en commun et des modes actifs, en particulier du vélo avec la création de nouvelles infrastructures.

Mais au-delà, de nouvelles familles de projets seront nécessaires pour des effets à plus long terme. C'est pourquoi les partenaires décident dès à présent de poursuivre les prospectives opérationnelles sur plusieurs autres sujets :

- liaisons transversales multimodales à l'Ouest ;
- opportunité d'une nouvelle infrastructure structurante à l'Est ;
- solutions de transports en commun complémentaires ;
- aménagements ponctuels de capacité sur les voies rapides et l'amélioration des déplacements entre l'A64 et l'A61.

Entendant résolument traiter les enjeux de préservation des équilibres urbains, de transition écologique et énergétique, ainsi que de qualité de vie, les partenaires affirment ainsi leur volonté d'organiser les projets de mobilité pour un développement durable du territoire.

Contacts presse :

Préfecture : Marie Latreille de Fozières - marie.latreille@occitanie.gouv.fr – 05 34 45 36 17 – 06 45 89 72 16

Conseil Régional : Frédéric Neuman - frederic.neuman@laregion.fr – 05 61 33 53 39

Conseil départemental : Cécile van de Kreeke - cecile.van-de-kreeke@cd31.fr - 05 34 33 33 72 - 06 24 66 05 30

Toulouse Métropole : Julie Barbier - julie.barbier@mairie-toulouse.fr - 06 21 37 13 33

Tisséo Collectivités : Michèle Guallar - michele.guallar@tisseo.fr - 05 62 11 29 54 - 06 22 73 15 65